



GRAND PRIX D'OZOIR

Samedi 17 & Dimanche 18 Septembre 2022

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2022 édité par la FFGOLF et ceux du R&A.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés FFGOLF ou d'une Fédération étrangère reconnue, dans la limite d'index fixée par le Comité de l'épreuve.

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.

Le nombre de joueurs maximum autorisé est de 120 dont 27 places minimum réservées aux dames et 12 wild cards. Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames (27).

Dans tous les cas, il sera réservé 10% du champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 5.4 - repères de départ : blancs

1 série Dames : index inférieur ou égal à 8.4 - repères de départ : bleus

DÉROULEMENT DE L'EPREUVE

Vendredi 16 septembre 2022 : journée de reconnaissance sur réservation au 01 60 02 60 79 ou secretariat@golfozoir.fr. Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées.

Samedi 17 septembre 2022 : 1^{er} tour.

Dimanche 18 septembre 2022 : 2^{ème} tour.

Les 2 premiers en brut Messieurs seront récompensés. Le Trophée Olivier Massot sera attribué au gagnant.

Les 2 premières en brut Dames seront récompensées. Le Trophée Jean Labatut sera attribué à la gagnante.

En cas d'égalité pour le 1^{er} prix brut à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off trou par trou. Le départage des autres ex aequo se fera sur les scores du tour 2, du tour 1 puis 18, 9, 6, 3 et derniers trous des tours 2 et 1.

ENGAGEMENT

Lundi 4 juillet 2022 : ouverture des inscriptions.

Vendredi 02 septembre 2022 à 18 heures : date limite d'inscription.

Mercredi 07 septembre 2022 à 18 heures : publication de la liste des joueurs retenus.

- Adultes : 80 €
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) : 40 €
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après) : 40 €
- Membres du club : 30 € Adultes - 15 € enfants

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

COMITÉ DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de refuser une inscription sans explication, ainsi que de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel le jour de l'épreuve.